



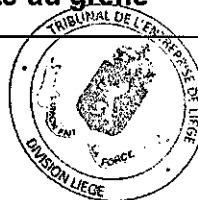
Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



24135603

ale,
ital,



10 SEP. 2024

Greffé

N° d'entreprise : **455 622 064**

Nom

(en entier) : **ECODIPAR**

(en abrégé) :

Forme légale : **SCRL**

Adresse complète du siège : **Rue Vert Vinâve, 37 à 4041 Vottem**

Objet de l'acte : Confirmations de mandats au sein de l'organe d'administration

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION DU 16.05.2024

Les membres de la société coopérative à responsabilité limitée et à finalité sociale Ecodipar (numéro d'entreprise 455.622.064), constituée par acte avenant devant notaire en date du 12 juillet 1995 et dont les statuts ont été publiés aux Annexes du Moniteur Belge le 27 juillet 1995 sous le numéro 950727/298, réunis par visioconférence le 16 mai 2024, ont pris les décisions suivantes :

Réunis en Organe d'Administration, les membres de la société coopérative à responsabilité limitée et à finalité sociale « Ecodipar » procèdent à la composition du bureau exécutif et donnent mandats, comme suit :

Président : M. Luc JANSEN

Administrateur / Commissaire aux comptes : M. Albert CREPIN

Trésorière : Mme Méline LA ROCCA

Administrateur délégué : M. Eric FRANCOIS

L'Organe d'administration confirme la délégation de pouvoirs attribuée à :

Éric FRANCOIS dans tous les actes relatifs aux finances.

Marc GARCET pour tous les actes relatifs au personnel.

Eric François

Administrateur délégué à la gestion journalière

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/09/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).